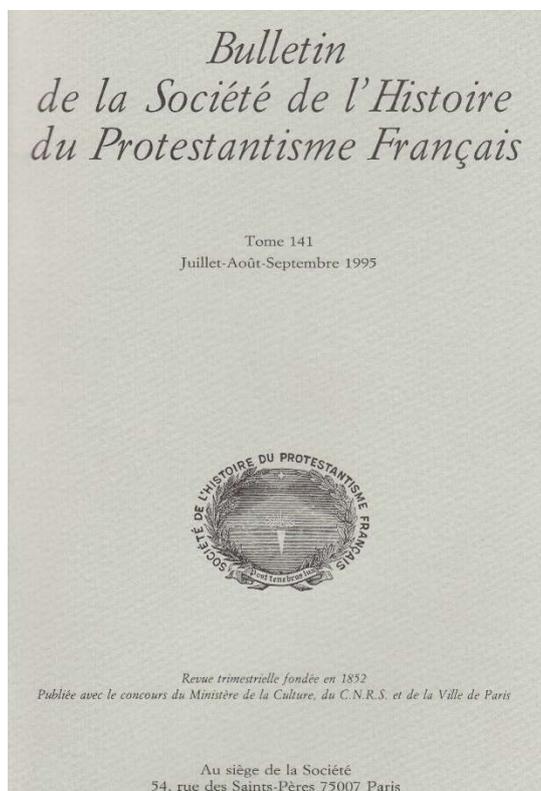


Recension de Bernard Roussel
Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français
 Tome 141, juillet-août-septembre 1995, pp 449-450



Bernard APPY, *Les Protestants de Lourmarin (Église et communauté), 1560-1685*, Diplôme d'Études approfondies (D.E.A.), « Cultures, sociétés et échanges des pays de la Méditerranée septentrionale », Université de Provence, Département d'Histoire, juin 1994, 119 p.

En 1984, G. Audisio décelait « deux courants dissidents » dans le Lubéron (v. *Les Vaudois du Lubéron...*, p. 322) : les vaudois *stricto sensu* et des gens d'arrivée récente, identifiés par leurs patronymes, leur résidence en ville..., correspondant davantage aux traits des luthériens d'alors. Le chapitre 9 du même ouvrage (p. 409s.) donnait de premières réponses à la question : que sont les Vaudois devenus après la « croisade de 1545 », sous un titre qui annonçait bien des discussions à venir : « L'épilogue : des Vaudois aux Protestants (1559-1562). »

Le mémoire de B. Appy s'inscrit dans cette lignée de recherches, et concerne un site bien précis — Lourmarin — où l'on vient parfois de loin !

À partir de registres de baptêmes et de documents d'archives, il a retrouvé la trace de 4355 baptêmes célébrés à Lourmarin entre 1563 et 1685. Avec patience et doigté, car ces séries, lacunaires, attendent d'être maniées avec méthode (1^{re} partie : Méthodologie, p. 8-29), B. Appy a entrepris de nommer, compter, identifier... ces « réformés » de Lourmarin, autant que faire se peut. Et il ne laisse pas longtemps ses lecteurs dans le doute : « Dans les baptisaires de Lourmarin, je n'ai pas trouvé la moindre allusion explicite à ce passé vaudois. L'Église fonctionne comme n'importe quelle autre Église calviniste » (p. 32).

Dans sa deuxième partie (Les résultats acquis, p. 30-106), B. Appy rend compte de façon systématique des informations qu'il peut recueillir sur cette Église de l'archipel réformé de Provence. Il est ainsi amené à compléter et préciser la documentation d'E. Arnaud sur les pasteurs : voir ainsi le tableau de la descendance (« une dynastie pastorale ») d'Antoine Maurice (p. 45). Il multiplie les notations intéressantes sur « La vie de l'Église », « Le seigneur et les catholiques », et sur « La communauté protestante » elle-même, à propos de laquelle il rédige des études « onomastique », « sociologique », puis « démographique », quand il s'interroge sur le rythme des conceptions et à quelques cas de « conceptions illégitimes » qu'il a rencontrés. Son étude des « Baptêmes » (p. 54s.) conclut à une observation assez conformiste des prescriptions de la Discipline ecclésiastique, qu'il s'agisse du délai observé avant le baptême, du choix des parrains et marraines ou des prénoms, étant entendu qu'il faut toujours rapporter les indications lues dans un registre aux conditions changeantes d'existence des Églises réformées dans le Royaume.

On peut ici regretter que, tout à son étude des sources, B. Appy n'ait pas établi un lien avec des problématiques plus générales ou n'ait pas tenté davantage de comparaisons, comme y invitent par exemple les travaux de Ph. Benedict. Ainsi, pour ne donner qu'un exemple, la lettre des « Ministres des Églises de Provence à ceux de Genève », du 20.9.1562, citée p. 41 (voir *J. Calvini Opéra...*, t. XIX, col. 531s., n° 3854), méritait bien quelques commentaires : elle concerne en effet très directement l'environnement conflictuel de l'Église de Lourmarin.

Certainement B. Appy saura-t-il être attentif à ces perspectives dans la suite de ses recherches, lui qui annonce (3^e partie : Les perspectives, p. 108s.) qu'il va tenter de retrouver l'ensemble des documents concernant les quelques 9000 protestants que la Provence a pu compter de manière quasi permanente jusqu'aux abjurations de 1685. Le titre proposé reste cependant un peu énigmatique : Églises réformées et communautés protestantes en Provence de 1560 à 1685, — quel est en effet le sens du redoublement de l'expression —, et l'on espère que les grandes lacunes dans les séries de registres pastoraux, de registres de consistoires, d'Actes de synodes provinciaux, ne rendront pas trop difficile l'utilisation des fonds notariés et autres documents d'archives dont B. Appy a déjà décelé l'existence ou les inventaires.

On ne peut que se réjouir de voir reprises de telles enquêtes, avec méthode, avec aussi le souci de l'exhaustivité — on sait qu'il en est d'autres récemment abouties ou en cours — : elles aideront à renouveler l'historiographie du protestantisme français d'Ancien Régime et à faire meilleure figure quand seront reçues, d'ici et là en Europe, des invitations à participer à des programmes d'histoire comparée.

Bernard ROUSSEL.